

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parcours de professionnalisation « Secrétaire de mairie »

Cette année encore a eu lieu le parcours de professionnalisation « Secrétaire de mairie » : 42 jours de formation à ce métier. Co construite par l'Adico et le CDG60, cette formation qui se finalise par un stage en collectivité est entièrement personnalisée, continue et intensive. Pour la 6ème session, elle fut à nouveau une réussite pour nos 10 stagiaires présents depuis le 26 avril 2021 mais également pour l'Adico, le CDG60 et leurs partenaires.

Qu'est-ce que le parcours de professionnalisation ?

Il s'agit d'une formation répartie en 4 grandes thématiques : apprentissage du métier de secrétaire de mairie, formation à des logiciels métier du quotidien, formation bureautique et enfin atelier pratique. Par la suite et pour concrétiser l'apprentissage, les candidats effectuent un stage de 3 semaines en collectivité. Lors de chaque session du parcours de professionnalisation, les stagiaires ont l'opportunité d'effectuer un stage grâce à l'équipe du CDG60 qui œuvre à l'organiser.

La formation étant à destination des demandeurs d'emploi des Hauts-de-France, c'est le CDG60 qui assure l'intégralité de la sélection après réception des candidatures proposées par Pôle Emploi et Cap Emploi. Une fois que cette sélection est faite, le parcours de professionnalisation peut commencer. Au terme de ce parcours de professionnalisation, l'équipe du Pôle Optimisation du CDG60 s'engage à proposer aux stagiaires au moins 6 mois de contrat en collectivité.

Rendez-vous le lundi 19 juillet

À la fin de la formation, des jurys recevront les stagiaires afin d'évaluer leurs compétences acquises durant la formation. Ceux-ci sont composés de :

- M. Devillers Renaud, représentant de l'Adico ;
- Mme Kerros Pauline, représentante du CDG60 ;
- Mme Petigny Nadine, représentante de la collectivité de Roy-Boissy ;
- Mme Peroz Erika, représentante de la collectivité de Loueuse ;
- M. Portebois Laurent, représentant de la collectivité de Clairoix ;
- Mme Van Coillie Sylvie, représentante de la collectivité de Le Coudray-Saint-Germer.

Par la suite et pour marquer la fin du parcours de professionnalisation, nous vous accueillerons le 19 juillet à partir de 15h45 dans les locaux de l'Adico. Une conférence de presse retracera le parcours effectué par les stagiaires. Enfin, la journée se terminera par la délivrance des diplômes.